

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 13 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize,

Le treize septembre

Le Conseil Municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André DUMOULIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 septembre 2016

PRÉSENTS : M. DUMOULIN André, Maire, Mme GEFFROY Marie-Jeanne, M. BELET Georges, Mme DEROBERT-MASURE Josette, M. BLANCHON Frédéric, Adjoints, M. CHEVEREAU Laurent, M. TISOPULOT Patrick, Mme GOUBEAU Ghislaine, Mme MATRAY Morgane*, M. PAGANO François, M. CORNAGLIA Gérard, M. ALBORGHETTI Francis, M. de MEAUX Emmanuel, Mme DELATTRE QUENEY Delphine, Mme DE PARISOT DE BERNECOURT France.

ABSENTS (avec pouvoir) : Néant

ABSENTS (sans pouvoir) : Néant

SECRÉTAIRE de SÉANCE : M. CHEVEREAU Laurent

Nombre de Conseillers en Exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 14

**Mme MATRAY Morgane est arrivée en fin de séance et n'a pas pris part au vote de toutes les délibérations.*

ORDRE DU JOUR :

- ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 12 JUILLET 2016

- CDG69 : ECHEANCIER PROCEDURE DE MARCHÉ ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES - Adhésion ou non de la commune au contrat de groupe, avec effet au 01.01.2017

- ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION CLASSE DECOUVERTE « LE CHALET DES ALPES » prévue du 12 au 14 avril 2017.

- DIVERS

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 12 JUILLET 2016

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à formuler sur le dernier compte-rendu. Monsieur TISOPULOT demande à ce que la rubrique, page 7, « intercommunalité » - conférence sur l'ambrosie, la précision suivante « la période à risque se situe en août et en septembre » soit rectifiée comme suit : « la période à risque se situe de fin août à octobre ».

Les conseillers présents acceptent la modification.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte-rendu du 12 juillet dernier.

CDG69 : ECHEANCIER PROCEDURE DE MARCHÉ ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES - ADHESION OU NON DE LA COMMUNE AU CONTRAT DE GROUPE, AVEC EFFET AU 01.01.2017

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat d'assurance contre les risques statutaires, actuellement en cours, arrivera à échéance au 31 décembre 2016 ; la commune avait confié au Centre de Gestion l'accomplissement de la procédure de consultation relative audit contrat qui garantit la collectivité contre tout ou partie des risques financiers inhérents au régime de protection sociale applicable aux agents territoriaux (maladie, accidents du travail, invalidité, maternité, décès).

Le CDG69 transmettra en mairie le 3 octobre prochain, l'offre qui sera sélectionnée à l'issue de cette consultation.

Par conséquent, au conseil du mois d'octobre, il appartiendra aux conseillers municipaux de décider si la collectivité adhèrera ou non au contrat groupe avec effet au 1^{er} janvier 2017.

ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION - CLASSE DECOUVERTE « LE CHALET DES ALPES » PREVUE DU 12 AU 14 AVRIL 2017

Délibération 2016/35

Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant de Madame BIGOT Agnès, Directrice de l'école aux termes duquel elle sollicite le conseil pour l'attribution d'une subvention spéciale afin d'organiser sur l'année scolaire 2016-2017 une classe découverte avec deux classes (cycles 2 et 3, 39 élèves concernés).

Il s'agit d'une classe découverte organisée par « le chalet des Alpes » qui se déroulera sur trois jours et 2 nuits du 12 au 14 avril 2017, dont les activités choisies sont « théâtre » les matins et « course d'orientation » les après-midi.

Le budget comprenant l'organisation des activités sur place et le transport en car A/R s'élève à 6700 euros.

Des recherches de financements sont lancées par la Directrice mais pour l'instant la répartition de la somme budgétisée serait :

* Parents : 2 400 euros (participation de 60 € par élève)

* OCCE : 300 euros

* Sou des écoles : 1 500 euros

* Mairie : 2 500 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTÉ** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 500 euros afin d'organiser la classe découverte « le Chalet des Alpes » qui se déroulera en avril 2017 ;

- **DIT** que cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2017, compte 6574 ;

- **DIT** que cette subvention fera l'objet d'un virement en 2017 sur le compte bancaire de l'école à réception d'un relevé d'identité bancaire ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

DIVERS

*** « Commune Nouvelle »**

A l'initiative de la commune de Lissieu, Monsieur le Maire dit avoir rencontré les maires de : LISSIEU, LIMONEST, CHASSELAY, LES CHERES, CIVRIEUX D'AZERGUES et de MARCILLY D'AZERGUES pour parler « commune nouvelle » ; une discussion paisible, constructive permettant tout à chacun d'échanger sur le sujet.

Monsieur DUMOULIN demande aux conseillers de bien vouloir se rendre à la conférence « commune nouvelle » qui se tiendra le 28 septembre prochain à Lissieu.

Il précise que chaque commune doit créer au sein de son conseil municipal, une commission communale intitulée « commune nouvelle » pour réfléchir à l'avenir de leur commune, de ce qu'ils attendent de cette fusion, si ces six communes s'associent pour devenir qu'une, et pour travailler sur des dossiers abondant des thèmes communs :

- Urbanisme, développement économique et Aménagement du Territoire

- Social

- Petite enfance

- Enfance, jeunesse

- Sport, vie associative

- Culture

- Cadre de vie (bâtiments, voirie, Espaces Verts, Police...)

- Relations aux habitants, communication et service aux administrés.

A l'issue de ce travail, un projet « communal » devra être élaboré et fourni aux cinq autres conseils municipaux.

Monsieur le Maire dit qu'il ne souhaite pas faire partie de cette nouvelle commission pour laisser la discussion ouverte aux conseillers qui prendront place ; il précise que 8 élus doivent en faire partie pour qu'ensuite, il y ait un référent par thème aux futures réunions de groupe de travail intercommunal. Il propose la candidature de M. BELET Georges pour en être le Vice-Président.

Après un tour de table, les 14 élus souhaitent être regroupés pour une première réunion voire pour former cette nouvelle commission « communes nouvelles » et accepte M. BELET Georges en tant que Vice-Président.

M. Georges BELET remercie ses collègues et proposent une première réunion le 4 octobre à 20 h 30 en mairie.

*** Occupation illégale du stade**

Monsieur le Maire dit qu'en deux fois, durant la période estivale, les gens du voyage ont occupé illégalement le stade de la commune. Il souligne, qu'à deux reprises, il a engagé des démarches auprès de la gendarmerie dont la dernière s'est conclue par une procédure d'expulsion immédiate promulguée par Monsieur le Sous-Préfet.

Monsieur le Maire souhaite que ce site soit mis « sous protection » afin d'éviter à quiconque n'habitant pas la commune de s'introduire en vue d'installer provisoirement tout campement sans permission. Il demande à la commission communale « bâtiments-voirie » de prendre en charge ce dossier et de trouver une solution adaptée qui empêcherait toute intrusion illégale sans empêcher toutefois l'accès des Marcillois pour leurs loisirs.

Monsieur le Maire interroge le conseil : faut-il que je prenne un arrêté pour fermer l'accès aux véhicules au site jusqu'à ce qu'un aménagement soit réalisé par la commission communale ?

Les conseillers présents répondent « NON ».

*** Recensement de la population en 2017**

Monsieur le Maire rappelle qu'il sera nécessaire de recruter deux agents recenseurs pour la réalisation de l'enquête de recensement et demande aux membres de la commission « relation-information » de prévoir une petite annonce sur le prochain p'tit bull'tin de septembre.

Il rappelle aux élus qui se sont inscrits que la réunion de présentation de la collecte du recensement de la population 2017 organisée par l'INSEE aura lieu le 20 septembre prochain.

COMPTES-RENDUS REUNIONS INTERCOMMUNALITE - SYNDICATS - COMMISSIONS ET AUTRES

1 - Intercommunalité

Néant

2 - Syndicats

Syndicat Basse Vallée d'Azergues : réunion du comité du 18 juillet 2016

Monsieur le Maire en donne le compte-rendu : démolition et dératification opérées le long de l'Azergues, travaux de renforcement du pont « vers le Bief ». Compétence en cours de passation vers la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées qui la restituera audit Syndicat. Nouvel impôt à intervenir pour les particuliers : la taxe GEMAPI qui financera la gestion des milieux aquatiques et les travaux de prévention des inondations des riverains.

3- Commissions

« Eco-citoyens » : réunion du 1^{er} septembre 2016

Mme GOUBEAU Ghislaine donne le résultat du sondage qui s'est déroulé cet été : 43 réponses ce qui représente 10 % des ménages. Beaucoup de Marcillois ont formulé le souhait de participer aux futures réunions sur :

- la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel,
- la volonté de développer et d'organiser l'entraide à Marcilly,
- l'extension du co-voiturage.

Un blog est en cours de création.

La commission a prévu de se réunir le 27 septembre à 20 heures pour préparer la réunion publique qui se déroulera JEUDI 13 OCTOBRE 2016 à 20 H à la Salle des Fêtes de MARCILLY.

« Relation-information » : réunion du 05 septembre 2016

Madame GOUBEAU Ghislaine dit que la maquette du p'tit bull'tin de septembre est partie chez l'imprimeur. La livraison de ce bulletin est prévue le 26 septembre et il sera distribué avant la manifestation « vide greniers » du 02 octobre.

« Voirie-bâtiment » : réunion du 06 septembre 2016

M. BLANCHON Frédéric annonce :

- que deux dossiers ont été finalisés en portant leur choix sur l'entreprise EUROVIA qui interviendra pour le compte de la Communauté de Communes d'une part, pour les travaux de réfection de l'Avenue de la Gare ; pour le compte de la commune, d'autre part, pour les travaux d'accès salle des fêtes et de réfection du parking de la gare. Il précise qu'un courrier sera adressé aux riverains pour les informer de la date de commencement des travaux.
- la réalisation de deux commandes : une auprès de PROXIMARK pour le marquage au sol et une auprès de ATOUTSIGN pour les panneaux de signalisation.
- que la commission communale n'a pas pu se mettre d'accord sur le dossier d'installation de « cache containers », ce dossier sera remis à M. DUMOULIN pour décision finale.
- que les travaux de réfection « chemin de Roty » ont été effectués par la Métropole « le grand Lyon » sans que la commune soit tenue informée,
- que les travaux sur le réseau d'eau potable « chemin de Bramefond » sont prévus en septembre,
- que l'entretien des accotements et du terrain communal destiné à la future école, a été effectué en août.

« Gestion des risques majeurs » : réunion du 12 septembre 2016

Monsieur BLANCHON Frédéric dit que les derniers détails sur le Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) ont été finalisés, que le bon à tirer sera remis à AJC Com, fin de semaine pour un rendu fin septembre afin qu'il soit distribué avec le p'tit bull'tin.

Il précise que le Plan de Sauvegarde sera terminé fin octobre.

Commission « urbanisme » : réunion du 13 septembre 2016

Neuf dossiers ont été examinés :

*** Déclarations préalables (5)**

Zone UC

Construction d'une piscine semi-enterrée

Dossier reçu le 21/07/2016

Dossier envoyé aux ABF le 25/07/2016

Dossier envoyé à la Préfecture le : sans envoi

Pas de consultation des concessionnaires réseaux.

La commission n'a rien à signaler, elle attend le retour des ABF et accepte la déclaration de travaux.

Zone UC

Ravalement des façades et peinture des volets

Dossier reçu le 01/09/2016

Dossier envoyé aux ABF le 06/09/2016

Dossier envoyé à la Préfecture le : sans envoi

Pas de consultation des concessionnaires réseaux.

La commission n'a rien à signaler, elle attend le retour des ABF et accepte la déclaration de travaux.

Zone UC

Rénovation de façades de la maison et des dépendances

Dossier reçu le 02/09/2016

Dossier envoyé aux ABF le 09/09/2016

Dossier envoyé à la Préfecture le : sans envoi

Pas de consultation des concessionnaires réseaux.

La commission n'a rien à signaler, elle attend le retour des ABF et accepte la déclaration de travaux.

Zone UC

Rénovation de façades de la maison

Dossier reçu le 02/09/2016

Dossier envoyé aux ABF le 09/09/2016

Dossier envoyé à la Préfecture le : sans envoi

Pas de consultation des concessionnaires réseaux.

La commission n'a rien à signaler, elle attend le retour des ABF et accepte la déclaration de travaux.

Zone UA

Rénovation de façades de la maison et de la dépendance

Dossier reçu le 02/09/2016

Dossier envoyé aux ABF le 09/09/2016

Dossier envoyé à la Préfecture le : sans envoi

Pas de consultation des concessionnaires réseaux.

La commission n'a rien à signaler, elle attend le retour des ABF et accepte la déclaration de travaux.

* Permis de construire (1)

Zone UI

Construction de locaux destinés à des entreprises d'artisanat

Dossier reçu le 04/08/2016

Dossier transmis aux ABF le 05/08/2016

Dossier envoyé à la Préfecture le 05/08/2016

Dossier envoyé à la CCBPD pour instruction le 26/08/2016

La commission portera en information à la CCBPD : l'accès à ces bâtiments, la ligne électrique. Elle attend le retour du dossier instruit par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

*** Permis de construire modificatif (1)**

Zone UH

Construction d'une véranda

Dossier reçu le 04/08/2016

Dossier transmis aux ABF le 05/08/2016

Dossier envoyé à la Préfecture le 05/08/2016

Pas de consultation des concessionnaires réseaux.

La commission n'a rien à signaler, elle attend le retour des ABF et accepte le permis de construire.

*** Permis d'aménager modificatif (2)**

Zone UC

Ajout aire de regroupement des containers OM à l'entrée du lotissement + remarques des ABF

Dossier reçu le 01/09/2016

Dossier transmis aux ABF le 07/09/2016

Dossier envoyé à la CCBPD pour instruction le 07/09/2016

La commission attend le retour du dossier instruit par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Zone UC

Suppression aire poubelles - autoriser la plantation des clôtures sur limite en bordure de la propriété ARONICA - préciser le mode de gestion des eaux pluviales et joindre l'étude de sol qu'elle a fait effectuer récemment - mettre le règlement en conformité avec les préconisations de l'arrêté délivré le 15/02/2016 par la mairie.

Dossier reçu le 09/09/2016

Dossier transmis aux ABF le 13/09/2016

Dossier envoyé à la CCBPD pour instruction le 13/09/2016

La commission attend le retour du dossier instruit par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

4- Autres

ECOLE : Assemblée Générale du 08 septembre 2016

Mme GEFFROY Marie-Jeanne dit que les bureaux du Sou des Ecoles et de l'Association « CROQ & JEUX » ont été renouvelés et donne la liste des membres nouvellement élus.

Sou des Ecoles

Présidente : Mme FERRET Sabrina

Vice-Président : M. BOURQUART Fabien

Trésorier : M. MARTI Eric

Trésorière-adjointe : Mme ISNARD Aline
Secrétaire : Mme SAINTHON Amandine
Secrétaire-adjointe : Mme MATRAY Morgane

Crog & Jeux

Présidente : Mme DENONCIN Vanessa
Trésorière : Mme GAUDET Nathalie
Secrétaire : Mme BONVALOT Audrey
Secrétaire-adjointe : Mme VAGANAY Sylviane

Mme GEFFROY Marie-Jeanne informe l'assemblée que dans le cadre des instructions préfectorales relatives aux mesures de sécurité dans les écoles, Mme BIGOT Agnès, Directrice, vérifiera la connaissance par les personnels du PPMS (Plan Particulier de mise en sûreté) et organisera trois exercices durant l'année scolaire, dont un début octobre portant sur un attentat-intrusion.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Sirène étatique installée, essais du 02 août 2016

Monsieur BLANCHON Frédéric dit que les essais effectués le 02 août dernier ont été très satisfaisants et informe l'assemblée que désormais, un essai mensuel aura lieu chaque premier mercredi du mois à 12 heures.

MUTUELLE INTERCOMMUNALE

Mme DEROBERT-MASURE Josette rappelle la réunion publique qui aura lieu le jeudi 22 septembre 2016 à 20 h, à la salle des fêtes de CIVRIEUX et précise qu'un flyer et une brochure seront distribués dans les boîtes aux lettres pour en informer la population.

Mme DEROBERT-MASURE dit que la MTRL « Mutuelles des Monts d'Or » organisera deux permanences en mairie pour renseigner les administrés qui seront reçus uniquement sur rendez-vous pris au préalable ; les dates pour MARCILLY sont le jeudi 29 septembre de 14 h à 18 h et le vendredi 14 octobre de 14 h à 18 h.

POUR INFORMATION

Prochaines réunions datées

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 11 octobre 2016 à 20 h 30
Mardi 08 novembre 2016 à 20 h 30

CCAS

Mardi 18 octobre 2016 à 19 h 45

COMMISSIONS

« Bâtiment-voirie » : Lundi 21 septembre 2016 à 18 h 30
« Eco-citoyens » : Jeudi 27 septembre 2016 à 20 h
« Gestion des risques majeurs » : lundi 03 octobre 2016 à 19 h
« Urbanisme » : Mardi 04 octobre 2016 à 19 h 30
« Commune nouvelle » : Mardi 04 octobre 2016 à 20 h 30

AUTRES

- Construction groupe scolaire- réunion avec agence 2BR : Jeudi 15 septembre 2016
- Repas de Noël du CCAS : Samedi 10 décembre 2016 à 12 h

- Cérémonie des Vœux 2017 avec la Commune de Civrieux : Vendredi 06 janvier 2017 à 19 h, salle des fêtes de MARCILLY D'AZERGUES.